

N° 1142 - JUL 2018

CONTRÔLE TECHNIQUE OBLIGATOIRE DES PULVÉRISATEURS

Conformément à l'arrêté Royal du 13 mars 2011, les contrôles obligatoires des pulvérisateurs se dérouleront **le mercredi 01er août 2018 sur la Place Châtillon à 5670 NISMES de 08h30 à 16h00.**

Les contrôles seront réalisés avec de l'eau claire sur les pulvérisateurs parfaitement rincés - Infos: 081/62.71.41

ENGAGEMENT D'UN(E) ACCUEILLANT(E) EXTRASCOLAIRE ET CONSTITUTION D'UNE RESERVE DE RECRUTEMENT

Missions:

Assurer l'accueil durant le temps libre des enfants de deux ans et demi jusqu'à leur sortie de l'enseignement primaire dans une implantation scolaire du réseau communal (matin-midi-soir).

Assurer l'encadrement et l'animation des enfants libres durant ces temps libres

Statut et traitement :

Emploi APE mi-temps à durée déterminée.

Traitement minimum - Echelle E2 statut RGB.

Entrée en fonction le 1er octobre 2018.

Conditions générales:

Admission dans les services publics : (extrait de casier judiciaire, milice, nationalité, jouissance de tous ses droits,...).

Conditions spécifiques à l'emploi:

- Être porteur d'un diplôme, d'un certificat ou d'un brevet attestant la formation visée dans le décret du 03 juillet 2003 (et son arrêté royal d'exécution du 03 décembre 2003) relatif à la coordination de l'accueil des enfants durant leur temps libre et au soutien de l'accueil extrascolaire

- Être titulaire du permis B

- Réussir les examens organisés par le Collège communal.

Dépôt des candidatures, programme d'examen, missions, objectif et tâches, délivrés sur demande en appelant au 060/31.00.29. ou via vanessa.marotte@viroinval.be

Dépôt des candidatures par pli recommandé pour le 23/08/2018 à l'attention du Collège communal.

DES REPAS COMPLETS DISPONIBLES DANS TOUTES LES IMPLANTATIONS COMMUNALES DE VIROINVAL

Dans un souci d'améliorer le service du temps de midi dans ses implantations scolaires, le Pouvoir Organisateur des écoles communales de Viroinval a décidé de mettre en place la distribution de repas complets et sains à partir de la rentrée scolaire 2018-2019.

Ces repas seront livrés, par la société ayant obtenu le marché public, dans chaque implantation et réchauffés dans des fours mis à disposition par celle-ci. Ils seront composés d'un potage, un plat et un dessert.

Pour les enfants allergiques ou suivant un régime alimentaire particulier, des plats alternatifs seront également proposés.

Les enfants qui ne souhaitent pas de repas auront la possibilité de prendre uniquement du potage.

En bref, un chouette projet pour voir les enfants grandir en bonne santé

Renseignements : Madame Vanessa MAROTTE au 060/31.00.29

vanessa.marotte@viroinval.be

RAMASSAGE DES PMC SUR TOUTE L'ENTITÉ

- Le 24.07.18

- 07 et 21.08.18



DONNEZ LES VÊTEMENTS QUE VOUS NE PORTEZ PLUS, C'EST BON POUR L'ENVIRONNEMENT ET POUR L'EMPLOI LOCAL !

Vos armoires débordent de vêtements que vous ne portez plus ? Déposez-les dans une bulle Terre. Vous ferez un geste pour l'emploi local, pour l'environnement et pour la solidarité. Mais attention, les déchets nuisent gravement à l'action de l'association.

Comment donner ?

- Donnez uniquement des vêtements réutilisables (propres et secs). Les déchets déposés dans les bulles menacent directement les emplois.
- Emballez les vêtements dans un sac fermé (pour éviter qu'ils s'abîment ou se salissent).
- Liez les chaussures par paire (à l'aide des lacets ou d'un élastique).
- Terre reprend aussi les accessoires (ceintures, bijoux, sacs, portefeuilles...) et le linge de maison (draps de lit, essuies, nappes...).
- Si une bulle est pleine, ne déposez pas de sacs à côté de celle-ci (ils risqueraient d'être volés ou de s'abîmer). Vous pouvez signaler une bulle pleine en téléphonant au numéro indiqué sur la bulle.

Pourquoi donner ?

- **Emploi local :** L'activité de récupération de vêtements a permis à Terre asbl de créer plus de 240 emplois stables, essentiellement pour des personnes éloignées du marché du travail. Grâce à vos dons de vêtements, ces personnes ont retrouvé un revenu, une autonomie et un statut social.
- **Environnement :** 57% du textile récupéré est réutilisé comme vêtements de seconde main. Une partie est revendue en circuit court dans les 20 magasins de Terre asbl. On évite ainsi de surconsommer les matières premières pour produire des vêtements neufs et on réduit le volume de déchets.

- **Solidarité :** Terre asbl soutient le démarrage d'initiatives d'économie sociale, en Belgique et à l'étranger.

Les conteneurs à textile « Terre » sont à votre disposition à Nismes – Rue de la Station ; Olloy – Route de Néviau et à Treignes – Rue de Bruyère (derrière l'église).

Les conteneurs à textile de la SA « Curitas » sont à votre disposition à Olloy – Route de Néviau ; Vervies – Parc à conteneurs et Oignies – Rue Roger Delizée 102 (Le Trou du Diable) et Rue de la Cure (Chez Jeanne). Localisez la bulle la plus proche de chez vous sur www.terre.be ou appelez le 04/240.58.58

Statistiques 2017 : Au total Terre asbl a collecté dans notre commune 27.118 Kg de textile.

Statistiques 2017 : Au total la SA Curitas a collecté dans notre commune, 16.647,49 Kg de textile.

AGENDA

Oignies: Fête de Notre Dame des bois - Le 04.08.18: 20h00 - Procession suivie d'une activité musicale par DJ DELIX - **Le 05.08.18: 10h30:** Messe et procession suivies d'activités festives et restauration dans la cour de l'école libre - Infos: Madame LAPAILLE: 060/39.01.24